

LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'EMPLOI DANS LE SECTEUR TRADITIONNEL

— II —

MÉTHODE DE CALCUL DU SOUS-EMPLOI APPARENT

par PAUL PASCON

Dans un précédent article nous avons tenté de montrer la nécessité de mesurer exactement et minutieusement les temps de travaux dans l'agriculture traditionnelle considérant ce moment de la recherche comme préalable à toute réflexion sur la notion de sous-emploi. Nous avons pris à titre d'exemple et pour préciser les conditions et la méthodologie de l'enquête, quelques opérations de la céréaliculture.

Une telle enquête a été menée à Marrakech sur l'ensemble des activités agricoles traditionnelles et nous disposons aujourd'hui d'un catalogue assez précis de la durée des temps de travaux relatifs au système technique considéré.

Le problème que nous voulons aborder ici, est la synthèse et l'intégration de ces données d'analyse de manière à mettre en évidence, pour toute une région, l'affectation de la main-d'œuvre à l'occupation productive et, par différence, faire apparaître le sous-emploi.

Nous avons dit en effet que la nature de ce sous-emploi apparent était complexe et que la notion même en était discutable dans le cadre de la société traditionnelle et que l'on ne pouvait avancer dans son analyse qu'après l'avoir soigneusement isolé dans la mesure du possible et après avoir observé l'effet des variations concomitantes des offres de travail.

Pour construire un modèle de l'emploi productif, et par suite un modèle du sous-emploi apparent, nous allons procéder de la manière suivante : tout d'abord nous allons convenir de définitions générales sur la disponibilité théorique de la zone en main-d'œuvre ; après quoi nous allons mettre en regard cette disponibilité et l'emploi requis tel qu'il a été mesuré pour chacune des opérations culturales selon le calendrier

agricole ; puis examiner les enseignements à tirer de la pression de l'emploi sur la disponibilité ; enfin nous examinerons quelques effets visibles de l'offre d'emploi exogène, par exemple de la Promotion nationale.

Sans doute nous ne serons pas alors au bout de nos satisfactions car le sous-emploi apparent n'aura pas encore révélé sa véritable structure interne, du moins pouvons-nous espérer comprendre mieux le comportement visible de l'homme apparemment sous-employé.

1. DÉFINITIONS GÉNÉRALES DE LA DISPONIBILITÉ EN MAIN-D'ŒUVRE

Il semble au premier examen très facile de déterminer la disponibilité totale théorique d'une zone en main-d'œuvre. Mais lorsqu'on cherche réellement à l'établir on se heurte à toute une série d'obstacles et d'incertitudes qui doivent être levés, au moins pour apaiser l'exigence de rigueur scientifique, au moyen de définitions précises.

Domiciliation

La première difficulté commence avec la définition de la population totale, c'est-à-dire en fait, avec la *domiciliation* de cette population. Dans la plupart des régions du Maroc où la sédentarisation est réalisée — et nous nous plaçons dans ce cas — la population est comptée à partir de sa domiciliation dans un territoire bien déterminé. Mais la rigueur et l'homogénéité de cette définition sont illusoire car ces territoires ne peuvent être constitués que d'un nombre entier de communes rurales lesquelles sont souvent à cheval sur des zones d'intensification agricole très différentes. On sait la difficulté qu'il y a à reconnaître les limites villageoises et à identifier les villages dans les listes de recensement. C'est pourtant un moment nécessaire de l'analyse : les solidarités sociales commencent dans la famille et se poursuivent au village avant de se dissoudre au marché hebdomadaire. L'appel de main-d'œuvre se fait au premier stade dans la famille puis dans le village par l'échange de travail avant de rechercher le salarié dans les villages voisins ou au marché. La mesure de la pression de l'emploi doit être menée dans une zone relativement homogène du point de vue de l'intensification agricole, du système de culture et du réseau de circulation. Cette zone doit comprendre un nombre entier de villages. Considérer le nombre entier de communes rurales n'est pas satisfaisant. C'est une raison de plus pour souhaiter qu'au Maroc les villages acquièrent une dénomination, une délimitation territoriale et une définition juridique précises ; mesures sans lesquelles au fond la réalité sociale nous échappe.

Présence

Une fois la zone déterminée comme il vient d'être dit, la population n'en est pas facilement déduite. Théoriquement la population qui nous intéresse est celle qui est présente au moment de l'opération culturelle, mais celle-ci est variable dans l'année et, inversement, c'est justement pour une partie d'entre elle, l'opération culturelle ou l'absence du travail qui l'attire ou qui la repousse. En outre il est rarement possible de procéder à un recensement sérieux sur de larges zones à chaque enquête. Souvent on doit se contenter des recensements généraux établis au niveau national, lesquels se produisent à une époque qui n'est pas choisie en rapport avec les problèmes de l'emploi. Lorsqu'on examine les conséquences de l'utilisation des chiffres des recensements généraux sur une enquête telle que celle-ci, on remarque que la période choisie généralement (mars) est assez satisfaisante puisqu'il s'agit d'une période de faible activité agricole partout où domine la céréaliculture (voir la courbe...). Mais les recensements étant faits à des dates distantes de plusieurs années, une enquête sur l'emploi doit tenir compte de la croissance démographique qui s'est produite depuis le dernier recensement, de la poursuite des tendances des migrations, etc. Enfin, en toute rigueur il convient de diminuer l'effectif de la population totale du nombre des personnes déclarées « de passage » au moment du recensement. S'il paraît donc aisé théoriquement de déterminer la population totale de la zone considérée on admettra aisément que toutes les erreurs et les biais qui s'introduisent dans le calcul réel, affectent le résultat final d'une incertitude assez considérable, peut-être de 10 %, peut-être de 20 %, nous n'en savons rien. C'est dire que certains scrupules de rigueur peuvent apparaître au devant de ces abîmes tout à fait ridicules. Encore convient-il de savoir où sont les ombres.

Activité

Mais la population totale n'est pas la population intéressée par l'emploi ou autrement dit la population active. La population active a une définition assez claire chez les économistes, définition qui dérive principalement des lois en usage dans les sociétés industrielles. Pour un sociologue et dans les sociétés traditionnelles cette définition n'est pas applicable. La part de la population qui s'adonne à l'activité est fonction des coutumes, des modèles d'autorité et de la division sociale du travail dans une société. Elle n'est pas chez les nomades ce qu'elle est chez les transhumants ou chez les sédentaires. Il y a des régions du Maroc où les femmes travaillent aux champs, d'autres où des interdits sévères s'y opposent. La scolarisation réelle peut retarder sérieusement le début de la vie active. Il s'agit en outre ici de l'activité agricole, il convient donc d'exclure de la population totale les catégories socio-professionnelles (artisanat et commerce rural)

qui n'ont aucune activité agricole. Ceci exige une enquête particulière car l'appartenance à deux catégories professionnelles n'est pas rare. Dans certaines zones du Haouz de Marrakech, les non-agricoles peuvent atteindre 10 et même 15 % de la population totale. Là encore le recours au recensement général est commode mais discutable : bon nombre de ruraux se sont déclarés « fellah » parce que cela relève de l'affirmation d'une dignité, alors qu'ils ont une autre activité principale (marchands d'œufs, porteurs dans les souks, petits épiciers ambulants...).

Les définitions que nous avons adoptées pour la région de Marrakech sont les suivantes :

Relativement à l'âge nous n'avons pas considéré une fin de la vie active à 60 ans considérant que la société traditionnelle est une gérontocratie, et que, pratiquement, seule la débilité exclut les personnes de l'activité. Sans doute une division du travail s'effectue de sorte que les gens âgés s'adonnent davantage au commerce, à la direction et à « l'entretien de la cité » que les jeunes, mais cette observation entre parfaitement dans le schéma exposé précédemment. Du point de vue de la limite inférieure nous comptons les enfants actifs dès l'âge de 7 ans, mais nous diminuons l'effectif total de 30 % pour tenir compte de la scolarisation réelle. Cette scolarisation réelle est mesurée en mars. En effet il ne faut pas retenir avec trop de certitude les effectifs *inscrits* en début d'année scolaire, ni les effectifs *présents* au moment « des moineaux » (mai) : les premiers sont excessifs, les seconds trop réduits. Mars paraît encore être la bonne période de recensement.

En ce qui concerne les femmes, la disponibilité théorique a été considérée égale à celle des hommes. Mais, compte tenu de l'importance de l'affectation de cette disponibilité aux travaux domestiques, nous avons considéré l'effectif des femmes à part. Dans le Haouz les femmes participent à égalité avec les hommes à la récolte d'olives ; elles assurent à 80 % le désherbage, là où il se fait ; elles aident aux moissons dans une proportion inférieure à 5 %. Jeunes, elles participent au gardiennage du bétail à 25 %. Elles sont pratiquement exclues des labours et de l'irrigation. Elles sont totalement exclues de la commercialisation, du dépiquage et du vannage.

Groupes sociaux

La disponibilité théorique est également fonction de l'appartenance à telle ou telle couche sociale. Il est bien certain que, n'aurait-il strictement rien à faire, un propriétaire foncier n'ira pas louer ses bras pour ramasser des olives. A partir d'un certain niveau « d'honorabilité sociale » ou de

prestige (fqeh, taleb...) rares sont les sociétés qui ne considèrent pas au fond le travail manuel comme indigne d'eux, ou bien, plus objectivement qui considèrent que la vacuité a une rentabilité sociale plus élevée. C'est un cas particulier de notre thèse de départ.

Nous ne pouvons cependant en tenir compte dans le calcul. Cette disponibilité du rang social se confond avec la disponibilité générale. Elle ne peut être examinée que dans un autre modèle sociétal. Il ne faut pas cependant ignorer son existence et distinguer nettement, au moins sur le plan théorique, ce qui relève chez un propriétaire, du temps affecté à la direction, du temps affecté à la commercialisation, du temps affecté aux relations, du temps affecté aux loisirs réparateurs et du temps *vide*, vide pour des raisons de prestige social. L'expérience et l'observation nous apprennent que ce vide est considérable mais qu'il n'intéresse qu'une couche très étroite de la population. Reconnaître l'existence de ce vide n'est pas contradictoire avec notre affirmation que l'homme est toujours employé ; le paradoxe est social ; objectivement, ce temps n'est pas rien. Je ne peux m'empêcher de citer ce diction de sagesse populaire : « *Kul ghiba ka tzid el hiba*, chaque absence augmente le prestige ». Evidemment cela dépend du rang social !

Faisant jouer toutes ces définitions et ces délimitations, il est donc possible de déterminer la population considérée dans la zone et de mesurer la disponibilité théorique totale en main-d'œuvre. Cette disponibilité est exprimée en journées réparties tout au long de l'année d'une manière uniforme.

2. MESURE DE L'EMPLOI REQUIS THÉORIQUE

Nous disposons à partir des enquêtes effectuées précédemment d'un catalogue des temps des travaux pour les différentes opérations culturales par unité de surface ou par tout autre type d'unité (pied, tête de bétail...).

L'emploi théorique requis durant une période déterminée est simplement le produit du temps de travail par unité, par le nombre d'unités. S'il faut une journée pour moissonner 7 ares, il paraît facile de savoir combien il faudra de journées pour moissonner deux cent mille hectares.

Les difficultés en fait sont sérieuses et relèvent de deux incertitudes. Tout d'abord sur les superficies occupées par les cultures ou d'une manière générale sur le nombre d'unités culturales, en deuxième lieu sur les périodes d'activités.

Superficies

Prenons le cas simple des superficies céréalières. Le cadastre n'existant pas dans une grande partie des zones étudiées, le tertib ne se faisant plus, la connaissance des superficies ensemencées relève des déclarations des agriculteurs lesquels estiment leurs emblavements en double décalitres (abra). Nous avons bien étudié dans la zone en question le poids de grain semé à l'hectare, le poids moyen d'une abra, et en quelque sorte nous pouvons aisément calculer l'emploi, en le rapportant aux volumes semés. Mais nous avons vu que le mode de faire valoir et le mode d'irrigation agissent sérieusement sur le poids de grain semé. Nos chiffres *moyens* accusent une variation extrême de 69 à 83 kg pour l'orge, selon que l'on passe du faire valoir direct en irrigué au faire valoir indirect en bour soit un écart rapporté à la moyenne de près de + 20 %. Pour réduire cette incertitude il faut engager une enquête spéciale.

Troupeaux

Prenons un autre cas, celui du bétail... Les indices sont calculés en fonction de la constitution des troupeaux. Dans le Haouz central en 1965 le troupeau moyen de bovins est de deux têtes, et le troupeau moyen d'ovins de huit têtes. Pour chaque troupeau une unité-travail est requise à plein temps. Mais nous n'avons examiné que les troupeaux existants à un moment donné. Il est bien évident que lorsque le troupeau est vendu (comme en été 1966 par exemple dans un grand nombre d'exploitations) l'unité-travail n'est plus requise. Une incertitude sérieuse s'introduit ici par ignorance encore des variations de l'effectif du bétail et de l'effectif des troupeaux (ce qui est très différent) au cours d'une année, mois par mois, comme entre plusieurs années. Et ce que nous savons de l'effectif du bétail est certainement assez éloigné de la réalité.

Périodes

Les dates de commencement et de fin d'opérations doivent être soigneusement enregistrées pour savoir au long de quelles périodes est requis l'emploi. En effet le volume total d'emploi requis qui se mesure en journées de travail, comme il a été dit plus haut, mobilise en fait un nombre de personnes physiques d'autant plus grand que la durée des opérations est courte. La pression de l'offre et l'effet saisonnier sont évidemment en relation directe avec ces phénomènes.

Dans la pratique pour la plupart des opérations culturales ces dates sont facilement enregistrées et l'erreur sur leur fixation est tout à fait négligeable. Mais dans une agriculture encore vouée à l'aléa climatique, la variation annuelle de ces dates est très grande. La liaison entre la durée

des opérations et les surfaces considérées n'est pas assez rigide pour que l'on puisse retenir une seule de ces variables et en déduire l'autre. En quelque sorte il ne suffit pas de savoir combien d'hectares ont été ensemencés en hiver pour connaître la pression de l'emploi en juin, on s'en fera peut-être une idée : elle risquera d'être fausse !

Journées-travail

Ayant franchi tous ces stades et ayant accepté de bonne grâce les incertitudes et les erreurs difficiles à réduire à peu de frais, nous avons pu établir l'emploi requis. Il s'exprime comme un nombre de journées réparties dans le calendrier et qui mobilise un nombre donné de personnes physiques chacun des jours de l'année. Dans la pratique on peut présenter ces résultats par semaines ou par périodes décennales. Cette dernière présentation est à recommander car elle recoupe l'échelonnement calendaire des rapports d'activité des Centres de Travaux où l'on trouve les informations les plus intéressantes sur les périodes d'opérations et les événements agricoles, et elle recoupe également la présentation des tableaux de disponibilité d'emploi de la Promotion nationale.

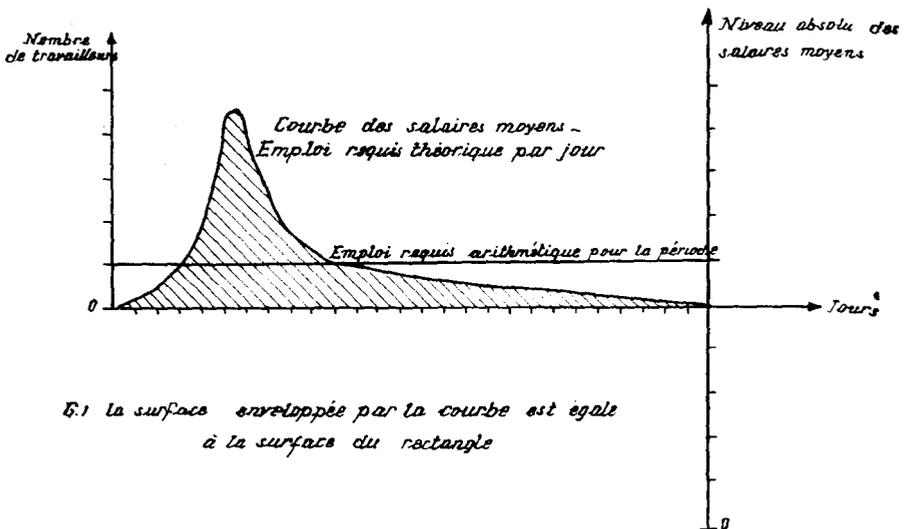
3. CONSTRUCTION DU MODÈLE THÉORIQUE DE MOBILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Les indications qui précèdent cependant ne permettent pas seules de construire le modèle théorique de l'emploi, deux facteurs viennent jouer pour modifier le schéma auquel nous sommes parvenus : d'abord les opérations agricoles ne commencent pas partout en même temps et avec la même intensité pour des raisons de nature agrologiques, d'autre part l'indisponibilité pour cause extra-productive vient faire pression sur l'offre d'emploi.

Répartition des journées-travail dans la période

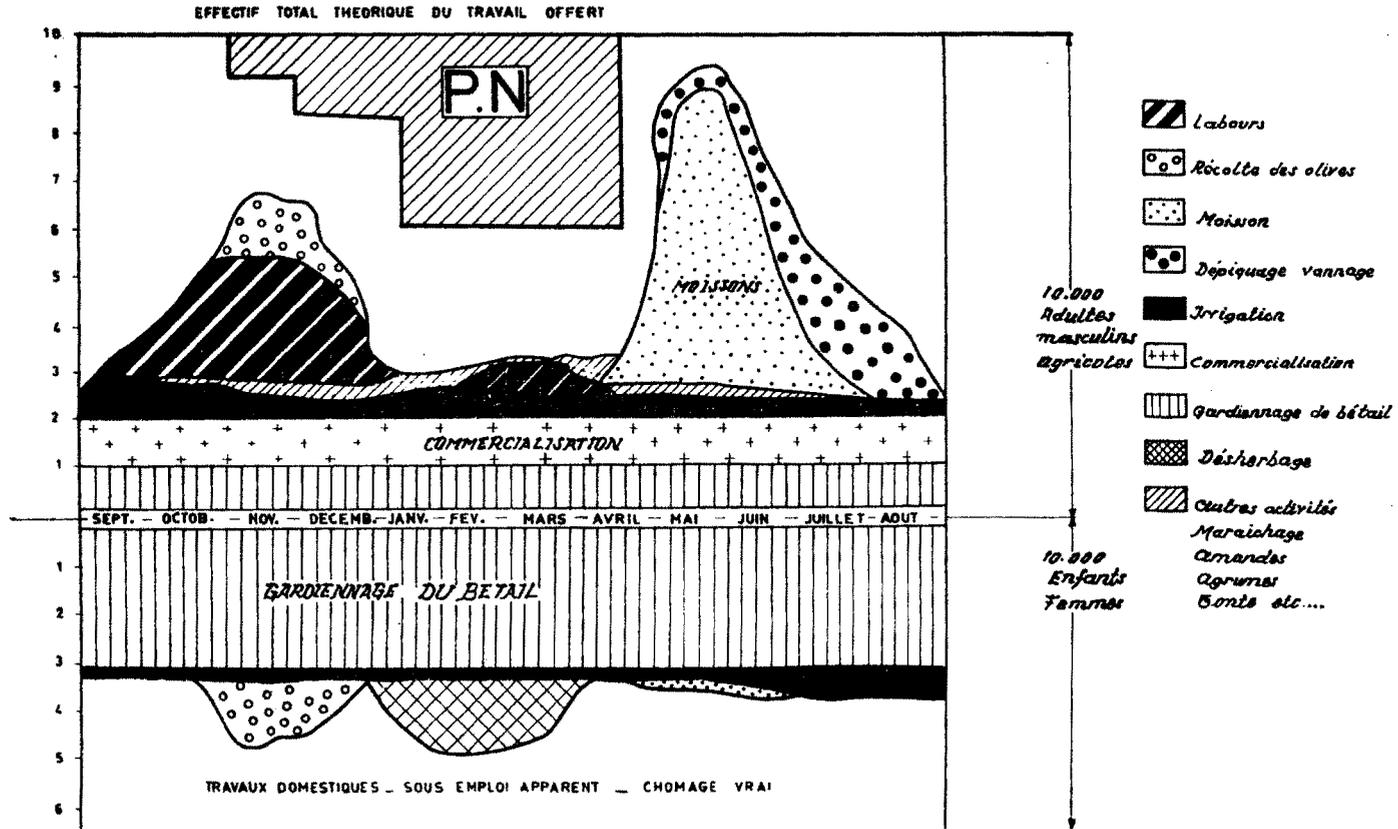
Il est clair que la moisson par exemple, ou la récolte d'olives, commence dans une zone puis s'étend sur tout le pays, enfin se termine ailleurs. La mise au travail est échelonnée : au début de la période quelques personnes commencent, puis une intense activité se déploie, enfin, longtemps encore, on verra des petits groupes terminer des récoltes. Ne pas tenir compte de la variation de la mobilisation de la main-d'œuvre nous ferait évidemment manquer l'objectif. Cette variation est sous l'empire des conditions atmosphériques et agrologiques qui jouent d'une manière très instantanée et quotidiennement. Mais d'autre part des causes humaines

sont responsables du retard ou de l'avance des différentes opérations en raison des autres occupations que les hommes peuvent avoir au même moment. Compte tenu de l'enchevêtrement de ces causes, il est difficile de les connaître directement par l'observation. Nous avons donc procédé au moyen d'une méthode indirecte, en enregistrant quotidiennement le niveau des salaires des travailleurs engagés dans les différentes opérations et nous avons fait, à partir de la variation du niveau des salaires, une hypothèse de corrélation avec le nombre de journées de travail. Nous ne nous dissimulons pas le caractère abstrait et arbitraire de notre hypothèse, nous ne la présentons ici que comme une méthode commode pour construire le modèle et la structure du marché de l'emploi dans le système traditionnel. Le raisonnement est le suivant. Supposons connu le nombre de journées de travail requises entre deux dates déterminées. La ventilation



de ces journées durant cette période se fera en proportion directe des salaires offerts. Plus les salaires seront élevés un jour donné plus il y aura d'inemployés apparents qui se déclareront disponibles et viendront s'engager pour travailler. Graphiquement cela revient à déformer la courbe qui comprend le nombre de journées requises — et qui théoriquement est un rectangle dont la base est formée par la durée de la période et la hauteur mesurée par le nombre de travailleurs mobilisés par jour — en une courbe comprenant la même surface (qui exprime le même nombre de journées) mais pointue aux périodes de hauts salaires et creuse aux périodes de bas salaires (G. 1). Bien entendu, d'autres causes peuvent agir en dehors du salaire pour inciter des travailleurs à venir s'engager ou au contraire pour

G.2 / GRAPHIQUE DE L'EMPLOI THEORIQUE REQUIS



les retenir de le faire, mais on conviendra que, toutes choses égales d'ailleurs, le phénomène de la mobilisation du travail est lié étroitement aux salaires offerts. Le problème le plus difficile à résoudre est celui de la fixation du rapport des échelles entre le niveau absolu des salaires et celui du nombre des travailleurs. Si des études de psychologie du travail précises avaient été entreprises, elles auraient été ici particulièrement utiles. En leur absence, nous nous sommes tenus à des extrapolations arbitraires à partir de quelques enquêtes faites sur les engagements réels de main-d'œuvre, faites pour les moissons et pour les olives, engagements qui sont connus sur les marchés hebdomadaires. C'est une des faiblesses de notre étude, nous le reconnaissons ici bien volontiers, remettant à plus tard une analyse plus approfondie du comportement collectif devant l'embauche dans le milieu traditionnel.

Présentation graphique

On trouvera ci-joint un essai de construction d'un graphique (G. 2) synthétique regroupant tous les éléments recueillis dans une zone sur l'emploi théorique requis. Nous avons distingué deux groupes d'actifs, celui des adultes masculins placés au-dessus de l'axe des abscisses, celui des enfants et des femmes placés au-dessous. Ce dernier groupe paraît hétérogène mais correspond en fait à un comportement culturel et à des attitudes communes dans la zone. Pour faciliter l'utilisation ultérieure que l'on pourra faire de ce graphique, les effectifs ont été rapportés à 10 000.

Pour la superposition des différentes réquisitions de travaux, nous nous sommes préoccupés d'une part de la clarté graphique autant que nous avons pu et d'autre part nous avons fait se superposer les masses de journées en partant des plus « plates » vers les plus « pointues », donc les plus sensibles. D'une année à l'autre le gardiennage du bétail, la commercialisation ou l'irrigation même ne varient pas trop, eu égard au travail que ces occupations mobilisent. Par contre les labours, les récoltes d'olives, les moissons, les dépiquages sont beaucoup plus sensibles.

Sous-emploi graphiquement apparent

L'espace compris entre la courbe enveloppante totale de tous les travaux requis et la ligne supérieure des 10 000 qui marque l'effectif total théorique du travail offert, visualise le sous-emploi apparent. On remarquera que, même au plus fort des moissons, il existe près de 5 % de sous-emploi apparent. Or, dans la zone considérée, celle du Haouz central, dans une année normale comme celle exprimée par ce graphique, près de 20 % des moissonneurs sont, à cette période, des travailleurs importés d'autres zones. Ceci permet de mieux apprécier l'adjectif « apparent » que

nous accolons sans cesse dans cet article à l'expression « sous-emploi ». Si l'on considère par exemple que dans le Haouz central en juin tout le monde est totalement employé puisque l'on n'hésite pas à payer de la main-d'œuvre, étrangère à la zone dans une proportion de 20 %, le graphique montre que 25 % des habitants actifs de la zone sont, à cette époque, occupés à des tâches qui ont échappé à nos enquêtes. Ces tâches socio-économiques ne sont pas exactement affectées à la production, mais elles y concourent ou en tous cas elles sont considérées par les intéressés comme aussi valables. Cela ne veut pas dire cependant que le même phénomène se produise avec la même ampleur au mois de février, loin de là. L'activité productrice pure crée en aval et en amont des tâches supplémentaires très sensibles et très variables selon le niveau même de cette activité.

4. VÉRIFICATIONS PRATIQUES

Nous avons au moins un moyen remarquable de comparer indirectement la concordance de ce modèle théorique avec la réalité. Ce procédé nous est offert par l'engagement de main-d'œuvre sur les chantiers de la Promotion nationale.

En principe l'emploi disponible doit se porter demandeur sur les chantiers ouverts par l'Etat, et, chaque fois que l'offre faite par l'Etat n'est pas satisfaite, on pourrait dire qu'il n'y a plus sous-emploi.

Evidemment la réalité est plus nuancée. Tout d'abord le niveau de salaire (2 DH en espèce et 2 DH en nature) s'adresse à une catégorie socio-professionnelle particulière, ensuite la rémunération différée tous les 14 jours en principe est très différente des autres modèles de rémunération traditionnels, enfin, malgré les contrôles il arrive souvent que des jeunes soient engagés sur les chantiers à la place de leurs pères. Ceci modifie évidemment la signification des effectifs totaux que nous pouvons seuls connaître.

L'examen des effectifs des chantiers, dans les zones où le nombre de journées offertes n'a pas pu être atteint (ou tout juste) en 1965 montre que notre graphique donne une bonne image de la réalité de novembre à la mi-avril. C'est-à-dire qu'en reportant les effectifs mobilisés réellement sur les chantiers sur un axe des abscisses d'ordonnée 10 sur notre graphique et en renversant les échelles, les creux du graphique de l'emploi agricole sont presque remplis par les sommets du graphique de l'emploi sur les chantiers. Par contre cela n'est pas vrai pour les mois de juillet à octobre durant lesquels l'expérience montre qu'il est impossible de mobiliser la

main-d'œuvre aux conditions de la Promotion nationale. C'est qu'alors d'autres types d'occupations non productives, mais très importantes dans le cadre de la société traditionnelle, requièrent les personnes. Nous en avons parlé dans l'introduction de notre premier article à propos des réjouissances estivales et des négociations de baux.

En toute période cependant, aux conditions de la Promotion nationale, un effectif important de 20 à 30 % de la main-d'œuvre masculine théoriquement disponible refuse un travail rémunéré d'après notre graphique. C'est, soit que notre étude ait laissé passer quelques activités productives, soit que ces conditions leur paraissent moins favorables en définitive que les occupations auxquelles ils s'adonnent. Je ne parviens pas à me persuader qu'ils ne font rien.

CONCLUSIONS

Quelles conclusions tirer de ces observations à propos du plein et du sous-emploi ? Tout d'abord que l'étude de ces notions est très délicate. Malgré le soin que nous avons mis, beaucoup d'incertitudes, d'erreurs et de biais systématiques, entachent ce travail comme je l'ai signalé tout au long du compte rendu.

Ensuite nous en tirons une confirmation de la thèse soutenue dans l'introduction sur l'importance de l'affectation des disponibilités en temps à des tâches sociales et politiques.

Nous n'avons pas de point de comparaison autres que théorique. Mais si l'on se rapporte simplement à une zone où la culture moderne de grande ferme domine, sans aucun doute on pourra dire que le sous-emploi est, quasi-totalement, du chômage. Donc la notion de chômage et d'emploi socio-politique est relative à l'organisation du système socio-économique. A la limite on pourrait dire qu'il y a des sociétés rurales où le chômage n'existe pas, et d'autres où tout le sous-emploi est du chômage. Et il y a tout lieu de penser, compte tenu de l'importance des tâches socio-politiques dans les sociétés traditionnelles, que le passage de l'un à l'autre entraîne une réorganisation très profonde de la disponibilité. La prolétarianisation, la dissolution des liens et des solidarités sociales sont deux aspects parmi d'autres de ces changements de structures. Elles ne peuvent se produire qu'avec une division sociale du travail et des responsabilités politiques. Dans la famille patriarcale, chaque chef de famille est une autorité politique qui affecte à cette fonction un temps appréciable, dans la société industrielle la spécialisation des tâches réserve certains hommes à plein temps et prolétarianise les autres, disons, les voue à la seule produc-

tion. Il y a sans doute là un appauvrissement de la personnalité qui cherche, en de courts mais violents moments, à reprendre sa plénitude. Entre ces deux modèles, patriarcal et industriel, la société traditionnelle du Haouz s'organise dans le compromis. Toute ouverture nouvelle de travail appelle une réorganisation des fondements de cette société. Une scolarisation accrue des enfants par exemple augmentera la mise au travail des femmes, comme d'ailleurs l'extension des irrigations pérennes ou l'intensification agricole.

Août 1966.